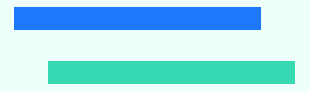
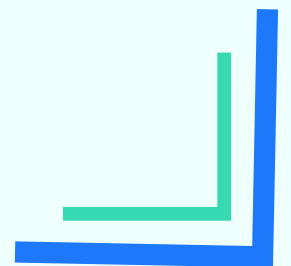


PERSPECTIVE



**Une Plateforme d'Étude
et de Recherche
Systémique Pour une
Éducation CollecTIVE :
PERSPECTIVE pour
Grignon**



**Les étudiant·e·s de
Grignon**



Avant-Propos

Le nombre d'exploitations agricoles est en constante diminution en Île-de-France, il est passé de 9 674 en 1988 à 4425 en 2020, soit une perte de plus de la moitié.

Cette diminution est marquée pour les petites exploitations, telles que les entreprises maraîchères dont la proportion a diminué de 71 % en petite couronne entre 1988 et 2000. Aujourd'hui, les grandes cultures représentent environ 90 % de la surface cultivée de la région, dont 60 % dédiée à la culture céréalière.

La perte de diversité et l'accroissement de la surface des exploitations a impliqué une spécialisation de la région, conduisant à une importation de 90 % des denrées alimentaires consommées par les francilien.nes.

Relocaliser et diversifier la production francilienne passe par une interruption de l'artificialisation des sols (590 ha/an entre 2012 et 2017) consommant majoritairement des surfaces agricoles, mais aussi par des mesures gouvernementales favorisant le développement de fermes maraîchères.

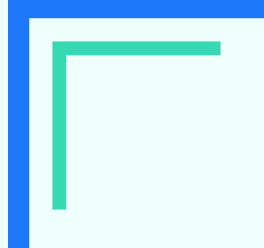
Un site comme le domaine de Grignon, emblème de l'avant-garde agricole pendant près de deux siècles, se doit de répondre à ces enjeux et ne pas succomber à l'artificialisation. Faire de ce lieu un pionnier d'une agriculture durable et sociale ne doit pas être une utopie, mais bien une réelle perspective d'avenir.

1. Présentation de la plateforme et de ses objectifs

Nous sommes des étudiant·e·s d'AgroParisTech qui se mobilisent pour la protection du site de Grignon. Nous avons tout d'abord participé au blocage du site pour protester contre ses conditions de vente. Dans le but d'inscrire notre action sur le long terme, nous avons créé **CERCLE** (Construisons Ensemble une Réflexion CoLlective Étudiante), association étudiante destinée à faire valoir la **parole étudiante** dans la **construction du futur de Grignon**. C'est dans ce cadre qu'est né le projet **PERSPECTIVE**. Il a été construit par une phase d'entretiens avec des associations et des chercheurs de Grignon; c'est au total 43 personnes spécialisées dans l'agroécologie, l'économie ou l'aide sociale qui ont été sondées. En tout 21 élèves ont travaillé à la construction du projet.

Le projet **PERSPECTIVE** a pour objectif d'élaborer un projet pour Grignon, fondé sur notre volonté de **réaliser la transition agroécologique, sociale et alimentaire et de la préservation des espaces naturels**. Nous sommes convaincu·e·s que cette transition ne se fera qu'en **réunissant et coordonnant** les mondes **paysan, scientifique et citoyen**. En effet, au vu des enjeux actuels et futurs de l'agriculture, du changement climatique, de l'érosion de la biodiversité et des sols et de la détérioration de nos modes de vie, il nous paraît **indispensable** de relier ces trois types d'acteurs dans cette **démarche afin de redessiner des modes de fonctionnement et d'organisation**.

Le projet **PERSPECTIVE** a été pensé pour que des activités de **recherche et d'enseignement** puissent persister sur le site de Grignon, en les intégrant dans **l'avenir francilien**. Ce document vise d'une part à cibler les acteurs qu'il faut intégrer dans la construction du projet pour Grignon. D'autre part, il explicite notre vision de la transition agroécologique et la façon dont nous voulons l'incarner dans ce site.



Il s'agit d'abord de fonder un **laboratoire participatif** de recherche visant à caractériser des systèmes cultureux d'avenir dans un contexte périurbain, et à étudier les mécanismes sociologiques et économiques de la transition agroécologique. Le site constituera aussi un **lieu de réflexion pour tous·tes**, en particulier pour celles et ceux qui s'engagent dans les transitions à venir. Enfin et surtout, il a vocation à être un lieu d'inclusion sociale, permettant l'**éducation populaire**, notamment sur les thématiques du réchauffement climatique et du maraîchage agroécologique, de la protection des zones naturelles et initiant la co-construction de pratiques citoyennes durables.

Le projet Perspective a pour ambition d'accompagner les changements sociétaux en amenant les francilien·ne·s à **reconsidérer le rapport à la terre, au vivant et au monde sauvage**, mais aussi à la recherche, à nos modes de consommations et notre implication dans la production alimentaire. En éduquant, en instaurant dialogue et réflexion, nous souhaitons créer **la vitrine d'une agroécologie participative**.



2. Les différents objectifs du projet

Sur la base de discussions au sein de notre collectif et avec des experts, nous avons établi cette première trame du projet, comprenant plusieurs volets:

- **Un volet Social** autour de l'agriculture, de l'alimentation et des modes de vie urbains : Education et formation populaire, Démocratie et lien social
- **Un volet Recherche** sur la transition agroécologique : Laboratoire de recherche participative
- **Un volet Pédagogique** : Centre pédagogique de l'agroécologie appliquée
- **Un volet Environnemental** : Gestion des milieux naturels, réduction des externalités négatives du site
- **Un volet économique** : sur des pistes de financements afin que la structure soit viable

2.1. Volet Social autour de l'agriculture, de l'alimentation et des modes de vie urbains

Grignon se situe en zone périurbaine à la frontière entre la banlieue parisienne et la campagne francilienne. Cette zone tampon permet à des citoyens urbains désireux de changer leurs pratiques d'accéder aux milieux naturels et d'initier des modes de vie les respectant. Comme partout en Ile de France, recréer une ceinture maraîchère est aujourd'hui un enjeu essentiel pour métamorphoser nos villes, favoriser leur approvisionnement alimentaire par une production de proximité et acculturer les citoyens à l'activité paysanne. Pendant la Seconde Guerre Mondiale, Paris était un exemple d'autonomie alimentaire locale. Bien que l'étalement urbain se soit conjugué à l'artificialisation des sols depuis, c'est par la formation et l'action collective que nous voulons encourager la déconcentration démographique à Paris ainsi que le redéveloppement de sa production locale. C'est par la démocratie citoyenne que nous voulons concevoir un modèle de ville durable et solidaire, dans une société zéro émissions nettes, zéro artificialisation et favorisant la biodiversité dans ses usages.

Objectifs :

- Accroître la **résilience vis à vis des circuits de grande distribution alimentaire pour les populations** vivant à proximité de Grignon, quel que soit leur milieu social.
- Créer des **réseaux de réflexion** sur la transition agroécologique et urbaine, dans une optique de **démocratie participative**.

Avec le domaine de Grignon, nous ambitionnons, à notre échelle, de participer à la transition des pratiques de production et de consommation, et de favoriser l'émergence de **dynamiques collectives** écologiques et sociales à différentes échelles.

2.1. Volet Social autour de l'agriculture, de l'alimentation et des modes de vie urbains

Nous souhaitons que Grignon soit un lieu de construction de la connaissance pour des systèmes agricoles périurbains agroécologiques. Nous souhaitons que le futur du site soit un cadre de **diffusion de la connaissance** sur l'agriculture, la protection de la biodiversité et la résilience alimentaire locale, grâce à des approches participatives inclusives et populaires. Les sujets abordés devraient raisonnablement s'étendre à des problématiques liées au changement climatique, à l'érosion de la biodiversité, à la pollution et à l'artificialisation des sols et l'exode rural, abordées de manière scientifique et critique. Enfin, nous désirons que cette production et diffusion soit faite par et pour la société civile, afin de faire émerger des solutions locales, pensées collectivement et qui répondent aux enjeux du territoire.

Pour cela, il est nécessaire de concevoir des structures et de **créer des réseaux** où se rencontrent agriculteurs·trices, chercheurs·euses et citoyen·ne·s, d'y proposer des activités amenant à une réflexion scientifique basée sur des échanges, d'initier les citoyen·ne·s aux pratiques agro-écologiques autonomes. Ainsi, nous désirons créer un lieu d'éducation et d'apprentissage aux pratiques maraîchères et sensibiliser à la conception agroécologique, aux méthodes de protection des milieux naturels permettant le **développement de leurs services écosystémiques** et/ou leur **extension** et conduire à des **pratiques amenant à un usage raisonné des biens de consommation écotoxiques**.

Grignon serait ainsi un lieu de **mixité sociale et de formation populaire**, inscrit dans la vie de la commune et participant à des actions associatives et des dispositifs de réinsertion sociale.

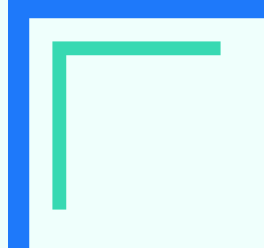
2.1.1. Education, formation populaire : sensibiliser aux crises et former aux solutions

Notre projet consiste à faire du maraîchage une **activité d'insertion professionnelle et sociale**, et à mettre en place un **jardin pédagogique**. Coexisteraient dans un même jardin ou dans des jardins séparés (selon ce qui se révélera le plus pertinent) des personnes de milieux et d'horizons différents. Nous avons aussi pour ambition de proposer des **couveuses d'agriculteur·rice·s** qui accompagneront des personnes ayant le projet de s'installer en agriculture.

Dans les bâtiments, nous souhaitons installer une **Université Populaire**, où seraient apportés les éléments théoriques des formations populaires proposées à Grignon. Enfin, nous voudrions créer un lieu convivial socialement riche, un **lieu de rencontre** entre les différent·e·s acteur·rice·s du site.

2.1.1.1. Jardin d'insertion

Nous souhaitons créer un chantier d'insertion par le maraîchage sur sol vivant sur 3.1 hectares de la ferme de Grignon. Nous appelons maraîchage sur sol vivant un ensemble de pratiques visant à favoriser la fertilité de sol et leur activité biologique, notamment via l'augmentation du carbone dans le sol, la réduction voire la suppression de produits de synthèses et du travail du sol ainsi que de l'utilisation de boucles de régulation permis par le fonctionnement de la biodiversité (diversité génétique et spécifique, augmentations des services des auxiliaires de cultures, optimisation des cycles biogéochimiques, microclimats...). Notre objectif est de mettre en place des activités de réinsertion sociale et/ou professionnelle par l'activité agricole, sur une partie des terres mises à disposition par la ferme de Grignon : du maraîchage, la commercialisation des productions, et l'accompagnement professionnel des salarié·e·s en insertion.



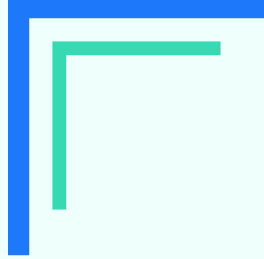
Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) visent à faciliter leur retour vers l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, en leur proposant un emploi, un accompagnement, un encadrement et des formations adaptés. Ces activités permettent ainsi aux salarié·e·s :

- l'apprentissage de la langue française et des codes culturels et sociaux pour les étranger·e·s,
- la possibilité d'un emploi durable par un parcours personnalisé adapté,
- l'acquisition de pratiques et de techniques,
- le développement de la patience, de la concentration et des relations humaines,
- le retour de l'estime et de la confiance en soi,
- la re-socialisation au contact de collègues et des client·e·s.

Même si le public bénéficiaire dépendra surtout de l'association qui prendra en charge la parcelle, il pourra s'agir de :

- personnes en difficulté sociale, ayant connu la rue, bénéficiaires du RSA, demandeur.euse.s d'emploi longue durée,
- primo-arrivant.e.s,
- personnes en situation post-carcérale,
- personnes en situation de handicap qui constituent un public à part et nécessitent un personnel qualifié (éducateur.rice, personnel médical...).

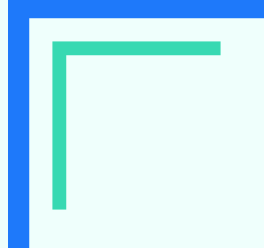
Le besoin de réinsertion professionnelle en Ile-de-France est important, notamment en raison de la hausse du chômage pendant la crise sanitaire du Covid-19. Les jardins de **Cocagne des Mureaux**, qui pratiquent la réinsertion par le maraîchage biologique, ont manifesté leur intérêt **pour prendre en charge de nouvelles terres** pour accueillir plus de salariés. **Les restos du Coeur de Plaisir** sont à la recherche **de nouvelles sources d'approvisionnement** en fruits et légumes pour faire face à une demande croissante.



Le modèle des jardins de réinsertion assure en effet la viabilité économique, le régime des aides accordées par l'Etat (aide au poste d'insertion, exonération de charges sociales pour les embauches en CDI) et la région Île-de-France (aide aux entreprises coopératives pour les emplois d'insertion environnement) est conçu pour compenser la faible productivité des salarié.e.s en insertion et financer une partie du coût de la fonction d'accompagnement des ACI. Il est proposé que les **employé.e.s des jardins d'insertion maintiennent en état le jardin pédagogique.**

2.1.1.2. Université Populaire de la Transition écologique

Nous envisageons de créer une université populaire pour rendre accessible à tous et toutes l'état des connaissances actuelles sur les thématiques liées au réchauffement climatique, à l'érosion de la biodiversité et à l'agriculture. Il s'agit d'**éveiller** un maximum de personnes sur l'**urgence climatique, sociétale et écologique** par des **formations courtes et de qualité**. Nous souhaitons développer des **formations sur des solutions agronomiques et agroalimentaires résilientes**. Si la crise écologique est vouée à toucher particulièrement les plus pauvres, il est nécessaire d'apporter à tous et toutes les connaissances pour l'aborder de manière juste et solidaire. C'est pour cela que nous souhaitons créer une démarche de **co-formation**, dont l'approche rompt avec les formations construites sans l'inclusion de son public visé. Nous croyons en les savoirs populaires pour apporter des solutions à la justice écologique. Ces formations auraient aussi pour but de développer des initiatives à l'échelle locale pour développer des espaces de démocratisation des pratiques durables. L'ensemble de ces dispositifs seront ouvertes aux personnes qui sont le plus sensibles aux dérèglements et instabilités globales.



Cette Université populaire aurait naturellement vocation à emprunter des pratiques pédagogiques novatrices. En effet, les principes de l'éducation populaire, basés sur une vision ludique, participative et plus inclusive de l'apprentissage, invitent tout le monde à une participation active. Elle permet aussi la co-formation entre participant·e·s. Cela pourrait voir le jour avec des conférences, des groupes de paroles, des mises en situation, des ateliers de réflexion, des jeux, des ateliers artistiques et des travaux pratiques sur le terrain, requérant ainsi des salles de cours, de conférences ainsi qu'un jardin pédagogique. Nous souhaiterions que cette université soit proche du laboratoire de Recherche Participative afin que les deux structures puissent se nourrir mutuellement. Nous pensons en particulier au laboratoire de la Low-Tech, sur lequel il serait intéressant de croiser précarité et systèmes techniques basés sur la simplicité, la basse consommation et l'organisation sociale.

Le mouvement ATD Quart Monde a été contacté sur le sujet et pourrait proposer des interventions ou intégrer une co-construction. Il pourrait être proposé de construire l'Université populaire grâce à ce mouvement, dont les volontaires sont spécialistes des questions d'éducation populaire et de grande pauvreté. Il serait également possible que des volontaires de l'association s'installent sur le site pour y inscrire une dynamique de création et d'animation de réseau. Pour cela, des logements et une salle au moins seraient nécessaires. Nous adhérons avec les méthodes que proposent ATD Quart Monde pour concevoir l'Université Populaire de la Transition écologique qui porte sur les deux axes suivants :

- Université Populaire Quart-Monde, où les participants réfléchissent ensemble à des questions qu'ils ont choisies; des petits groupes se préparent et se retrouvent pour échanger.
- le Croisement des savoirs, où des groupes de pairs croiseront ensuite leur savoirs entre eux.



2.1.1.3. Jardin pédagogique

C'est dans la continuité du cadre de l'Université Populaire de la Transition écologique que le jardin pédagogique prend sens : il permettrait aux personnes des environs de venir apprendre le fonctionnement de la culture des plantes, les pratiques de maraîchage agroécologique, l'application des notions d'accroissement des services écosystémique et des boucles de régulation, l'enjeu du carbone dans les sols, le bio-contrôle, la sélection variétale...

Ce jardin serait de taille réduite et sa production ne serait pas la priorité. Des micro-ateliers séparés permettraient de comprendre le fonctionnement des sols : observation microscopique de la flore du sol, fosse pédologique, atelier de semis, observation des grandes étapes de la croissance d'une plante...

Ces ateliers pourraient être associés avec une visite de la ferme visant à la compréhension du fonctionnement de la grande culture et de l'élevage.

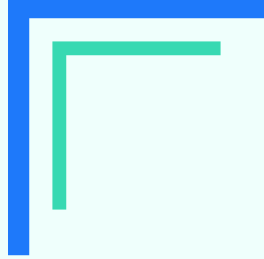
2.1.2. Démocratie et lien social : concevoir le futur collectivement

2.1.2.1. Couveuse d'activités agricoles

La couveuse d'agriculteur·ice·s est une structure dont le format particulier permet à des personnes voulant s'installer de tester leur modèle pendant une ou deux saisons sur une surface. Une couveuse permet à l'agriculteur·ice d'être accompagné·e et entouré·e pendant cette phase de test afin de concevoir au mieux son installation. Ce genre de structure améliore le taux de réussite à l'installation et permet un meilleur départ.

Il serait intéressant de voir coexister des couveuses axées sur des thématiques différentes afin de favoriser la **coconstruction de projets d'installation de collectifs**. Certaines cumulent souvent différentes activités fonctionnant en synergie : élevage, grande culture, arboriculture, maraîchage, apiculture, artisanat... Plus avant, la diversité des activités agricoles menées dans ce cadre favorise la formation de collectifs agricoles. Dès lors qu'ils sont bien construits (surtout du point de vue humain et relationnel), ils permettront aux exploitations qui en émergeront de se construire sur des activités complémentaires et d'avoir davantage de confort dans le travail (vacances, lien social, entraide, vie commune plus effective, garde d'enfants, meilleure autonomie alimentaire et économique, ...)

La structure de conception accompagnée de projet d'installation serait assortie d'un parcours de formation à la gestion économique et entrepreneuriale, à la conception et la gestion de projets, aux dimensions juridiques et à la médiation des collectifs.



Le cadre de Grignon est particulièrement porteur pour ce type de structure, offrant aux agriculteur·ice·s :

- un espace de co-construction de projet, recommandé dans le cadre d'une installation agricole, surtout dans le cadre des collectifs.
- un cadre idéal de formation, proche de Paris et ainsi facilement accessible par les réseaux de transports,
- les bénéfices d'une émulation d'idées, s'insérant dans des réseaux sociaux, techniques, commerciaux, scientifiques ...
- un environnement propice, par des terres agricoles de bonne qualité, des infrastructures matérielles (bâtiments) et écologiques (bois, ru, biodiversité,...)
- la possibilité de bénéficier des conférences et autres activités de médiation scientifique et technique organisées sur le site.

2.1.2.2. Lieu de rencontre : le tiers-lieu nourricier

Il sera d'une part le lieu d'organisation et de gouvernance des activités et des événements sur le site de Grignon. C'est là que se réuniront les **instances de gouvernance** du projet, que s'opérera la prise de décision pour la structure, son évolution et son fonctionnement. Dans ce lieu seront aussi organisés le planning mensuel de participation au **jardin collectif**. Il accueillera aussi des **petits ateliers** comme une cuisine solidaire, une épicerie solidaire, une librairie participative, une ressourcerie ainsi que des formations participatives, des assemblées citoyennes de réflexion. Il constitue aussi un lieu de communication et de mise en relation : information sur les activités locales, accueil des **citoyen·e·s portant des projets** d'agriculture urbaine pour les **mettre en relation** avec des associations spécialisées et des étudiant·e·s présent·e·s sur le site pourront les accompagner dans leurs projets. Ce sera aussi un lieu de contact humain et de convivialité. Cette entité doit donc comporter des salles de réunion, une cuisine, des espaces de détente, un bar...



2.1.2.3. La Maison de la Paysannerie

En tant que vitrine de l'agroécologie, le site de Grignon peut devenir un lieu de rencontre, de mise en relation des agriculteur.rices.s, des chercheur.euse.s et agronomes, ainsi qu'un espace de visibilité des initiatives agroécologiques.

Nous voulons que Grignon accueille de nombreux événements répondant à ces objectifs :

- salons pluriannuels de l'agroécologie, où les agriculteur.rices.s exposent leur pratiques innovantes,
- rencontres thématiques à l'échelle nationale d'agriculteur.rices.s et d'associations d'agriculture, portant sur des questions spécifiques, ou consacrées à des questions faisant débat,
- des colloques scientifiques sur les thématiques agricole, de la biodiversité et de l'alimentation

Cette Maison permettra aussi des rencontres ponctuelles entre agriculteur.rices.s où les personnes travaillant dans le monde agricole pourront venir échanger.

2.2. Volet Recherche sur la transition agro-écologique

La relocalisation de l'école à Saclay offre de multiples ouvertures scientifiques. Cependant, les unités de recherche de l'INRAe de Grignon se déplacent et les terres expérimentales qui leur sont proposées sur la ZAC de Corbeville sur Saclay sont loin d'être suffisantes : les 80 hectares dédiés initialement aux unités de recherche déjà présentes ont été réduit à 24 hectares lors de travaux sur le plateau. Après le déménagement, ce seront ces mêmes 24 hectares qu'il faudra partager entre les unités déjà présentes sur le site et les 3 unités venant de Grignon (ECOSYS, SAD-APT, Agronomie), dont la recherche nécessite de l'expérimentation sur des parcelles dédiées. Le déménagement sur le site de Saclay a été pour l'INRAe de Grignon une réelle déstructuration, où les départs anticipés et mutations vers d'autres unités sans renouvellement ont amené à une mitage et une fragilisation des laboratoires. Il est nécessaire de maintenir des infrastructures de recherche innovantes pour permettre la continuité d'une recherche décisive pour notre avenir.

Ce manque de moyens alloués à la recherche risque à terme de restreindre l'expérimentation agronomique, dans un temps où il est nécessaire de réinventer les modes de production. Grignon est un site riche en biodiversité et possède des sols variés. Il se trouve aussi en contexte périurbain et constitue donc une interface expérimentale privilégiée pour la mise en relation des mondes scientifiques, civils et agricoles.

Le cadre de PERSPECTIVE est également particulièrement porteur pour des thématiques de recherche portant sur l'agroécologie et les sciences participatives. Cette réflexion démarre des deux parcelles expérimentales aux essais historiques : Dehéraïn et 36 parcelle, en place depuis respectivement 147 ans et 63 ans, testent sur le long terme l'effet de différents modes de fertilisation prenant sens dans un contexte de dérèglement climatique majeur affectant les sols agricoles. Avec le départ à Saclay, la pérennité de ces essais parmi les plus anciens au monde est mise en suspens et la recherche participative permettrait de répondre à ces problématiques.



Objectifs :

- Mettre en place une **recherche participative** impliquant des agriculteur·rice·s, des citoyen·ne·s et des chercheu·ses·rs.
- **Produire des données** permettant de porter un regard scientifique et critique sur les systèmes agro-écologiques du bassin parisien, afin de **caractériser** les pratiques, de **concevoir** des systèmes cultureux alternatifs et d'**évaluer** les services écosystémiques rendus par ces systèmes.

Faire de Grignon un **lieu de rencontre scientifique** national sur l'agroécologie **et de réflexion** sur la place de la science dans la transition, prenant toute sa place dans la production de connaissances en open-source.

2.2.1. Le laboratoire de Recherche participative

Notre ambition est que Grignon devienne un lieu de recherche participative c'est-à-dire qu'il permette à des agriculteur·rice·s mais aussi à tout.e.s citoyen·ne·s, de **mettre en place des protocoles expérimentaux et/ou d'y participer**. Iels pourront ainsi expliquer aux chercheur·se·s le problème qu'iels rencontrent, dégager une thématique de recherche, élaborer un protocole et définir ses moyens de mise en œuvre. Iels seront ensuite partie prenante de l'expérimentation et de l'analyse des résultats. Pour ce faire, il est nécessaire de dresser un état des lieux des expériences dans ce domaine, et plus particulièrement sur celles menées en Ile-de-France (notamment dans les deux living labs de Saclay : Terre et cité et Labex BASC), afin de concevoir au mieux celui de Grignon et de le faire fonctionner en synergie avec ceux qui existent déjà.

Pour faire simple, un living lab se construit donc par une **coopération entre agriculteur·rice·s, citoyen·nes et chercheur·se·s** : en organisant des temps de concertation et en utilisant une méthodologie participative, des questions de recherche sont sélectionnées et permettent la co-conception d'un dispositif de recherche appliquée. Par le croisement des regards d'horizon diverses, on aboutit à un projet concrétisé, à des questions au cœur des problématiques clés. Ces projet sont ensuite proposés en réponse des appels à projet.

Ces recherches seront réalisées dans le cadre de la **ferme** de Grignon, d'une **micro-ferme** permaculturelle et dans des **espaces naturels péri-urbains**. Il s'agit de mettre en culture des terres expérimentales en suivant des protocoles précis, afin de caractériser leur biodiversité et les services écosystémiques fournis, d'en **évaluer la viabilité** sociale, économique, anthropologique et écologique et d'estimer leur cohérence vis-à-vis du dérèglement climatique, de la préservation de la biodiversité et des ressources en eau, de l'érosion des sols... Une attention toute particulière sera portée sur la complémentarité avec les essais longue durée Dehérain et 36 parcelles. Les chercheur·euse·s qui suivent ces parcelles envisagent une gestion participative de celles-ci pour maintenir ces essais à l'avenir.

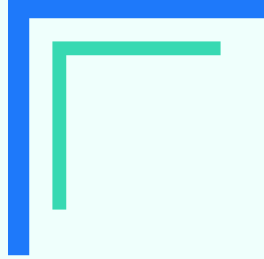
2.2.2 Les thématiques de la recherche

Il reste encore de nombreuses recherches à mener sur les **régulations agroécologiques**. Elles portent notamment sur l'accroissement de la biodiversité des écosystèmes cultivés et les régulations à une échelle plus large que celle de la parcelle.

Un aspect connexe à ces problématiques se retrouve dans l'écologie et l'agriculture urbaine qui de par sa nouveauté, peine à faire vivre de réelles co-constructions entre citoyen·ne·s et chercheur·euse·s. Il y a pourtant beaucoup à faire pour concevoir des modèles d'agriculture urbaine productive, vectrices de biodiversité, capturant les pollutions et régulant la température des villes.

Ce sont des qualités partagées par les écosystèmes forestiers. Il est nécessaire de **documenter** les conséquences des **dérèglements environnementaux** et étudier les changements dans des **zones en libre évolution**. Les aspects biogéochimiques et de biodiversité à l'échelle du paysage pourront aussi être abordés concernant ces deux thématiques.

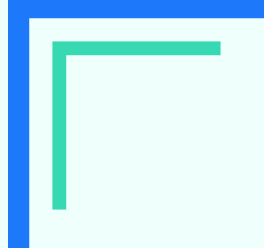
Enfin, les **services écosystémiques** - notamment **culturels et sociaux** - rendus par les **pratiques agroécologiques** et les espaces végétalisés seront **mesurés** par des **méthodes d'économie de l'environnement** (d'évaluation des services écosystémiques ou évaluation des biens non-marchands). Ainsi, des enquêtes auprès des citoyen·ne·s et des agriculteur·rice·s concerné·e·s et des méthodes d'expérimentations sur leurs choix permettent de catégoriser et d'évaluer les services écosystémiques, moins étudiés que d'autres et pourtant extrêmement significatifs pour les populations, notamment en terme de lien social, de pédagogie, d'insertion professionnelle, d'économie circulaire, d'attributs paysages, de bien-être ressenti, etc..



Afin de répondre rapidement aux problèmes rencontrés par les agriculteur·rice·s et d'accroître notre indépendance face aux énergies fossiles, il nous semble important de nous intéresser à la question du **matériel agricole**. Beaucoup d'agriculteur·rice·s se lançant dans l'agroécologie se heurtent au manque d'un matériel agricole adapté et efficace pour ces nouvelles pratiques. **La pertinence des machines agricoles basse consommation** est d'autant plus grande lorsqu'il s'agit d'une agriculture fonctionnant à l'échelle humaine, comme c'est le cas des **micro-fermes urbaines et des pratiques permaculturelles**.

La question des transitions citoyennes est d'autant plus cruciale dans les classes les plus précaires car elles sont les plus sensibles aux conséquences des dérèglements environnementaux, sans moyens économiques pour adapter leurs modes de vie, alors qu'elles ont pourtant une empreinte carbone réduite. Nous sommes convaincu·e·s qu'il est nécessaire de se former aux Low-tech et de les perfectionner et les adapter à notre organisation sociale pour faciliter leur généralisation. La Low-tech touche à la vie quotidienne, aux usages des énergies fossiles ou aux modalités d'organisation collective. Elle pourrait permettre d'allier hausse du niveau de vie et résilience accrue face aux perturbations et diminution de l'empreinte environnementale. Nous entendons par Low-tech tout ce qui relève des objets, des systèmes, des techniques, des services, des savoir-faire, des pratiques, des modes de vie et même des courants de pensée, simples, utiles, accessibles à tous·tes, durables et s'intégrant dans un système de recyclage sans déchets.

Nous souhaitons donc développer une filière de **recherche sur les Low-tech agricoles et alimentaires et des modes de vie urbain**. Nous voulons **étudier** leur capacité à répondre aux besoins d'une agriculture urbaine et de petite échelle, améliorer l'alimentation particulièrement sa qualité, et réduire les coûts de vies urbains, tout en les simplifiant et en les rendant moins dépendants de la société de consommation.



Il s'agit donc de **concevoir** ces Low-tech (à base de recyclage le plus souvent possible), de les **utiliser sur le site de Grignon** et de les **évaluer** afin d'estimer si elles sont aptes à répondre aux besoins fixés et de cerner les contraintes qui y sont associées. Leur **démocratisation** sera **assurée** par des **formations** et leur **utilisation** dans les **pratiques agricoles du site**.

Au-delà des recherches participatives menées à Grignon et ses alentours, nous voulons que ce site devienne un **lieu de rencontre, de réflexion et de prise de recul pour la recherche**. Il est indispensable, notamment en agronomie, que les chercheur·euse·s s'interrogent sur la neutralité sociétale de leur travail et de leur structure, et plus particulièrement sur les fondements productivistes de la recherche agronomique et agro-alimentaire.

L'organisation régulière de **colloques** permettrait tout d'abord aux chercheur·euse·s d'exposer leurs recherches portant sur des terrains allant bien au-delà de l'Île-de-France. Ainsi Grignon deviendrait une **vitrine des recherches innovantes** en termes d'agroécologie et d'intégration citoyenne dans la recherche. Ces colloques auraient également une dimension épistémologique et éthique, donnant largement place à un examen critique de la recherche, de son **positionnement par rapport au productivisme, de son empreinte écologique et des conditions de son financement**. Cela permettra de donner un espace interdisciplinaire supplémentaire pour penser de ce que devraient être les science dans la transition.

2.3. Volet Pédagogique

Le déménagement de l'école sur le plateau Saclay restreint l'accès au travail sur le terrain, pourtant essentiel dans nos formations. Garder Grignon comme point d'ancrage pédagogique est donc indispensable. De plus, l'ouvrir à d'autres formations et au grand public permettrait d'exploiter pleinement le potentiel pédagogique du site. Avec sa ferme, ce site est un lieu d'enseignement depuis 200 ans, il est donc parfaitement adapté à la sensibilisation et à la formation sur de nombreux sujets d'avenir.

Objectif:

- **Conserver une activité d'enseignement** sur le site de Grignon en lien étroit avec sa production, ses caractéristiques environnementales et sa recherche. Cela ne pourrait être rendu possible seulement si le format optimisait les transports (semaine à Grignon et non pas cours ponctuels par exemple) et que ces transports soient financés par AgroParisTech.
- **Créer un lieu de mise en pratique et de réflexion collective** pour les étudiant.e.s.

2.3.1. Accueil pédagogique : classe verte, travaux dirigés, stages

Nous aimerions que Grignon soit un lieu ouvert et qu'il serve de terrain à tous·tes les étudiant·e·s dont le cursus touche à des sujets pour lesquels une immersion sur le site de Grignon serait utile. Grignon serait en ce sens un lieu d'**expérimentation pédagogique**, qui pourrait être proposé à différentes structures d'enseignement, comme des **STS agricoles**, des **IUT** ou d'**autres formations** de l'ouest francilien, touchant notamment au domaine de l'agriculture et de l'environnement. Il serait bien évidemment accessible aux étudiant.e.s de toutes les formations de **Paris Saclay**, en particulier celles de biologie. Cette immersion pourrait prendre des formes diverses, allant de la **visite de terrain ponctuelle**, au **projet tuteuré**, au **stage**, voire à l'**accueil de césures**.

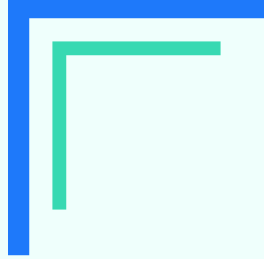
Toujours dans cette dimension pédagogique et de sensibilisation, il serait intéressant que les **publics scolaires de tous niveaux** puissent se rendre plus fréquemment Grignon (des visites à la fermes sont régulièrement organisées). Le site offrira des activités pédagogiques en partenariat avec le système éducatif : il s'agit de permettre à des élèves de tous niveaux de comprendre le fonctionnement des espaces naturels par des visites naturalistes, pédologiques et ornithologiques et de participer à une production agricole dans le cadre du **jardin pédagogique**. Ces partenariats pourraient s'inscrire sur des durées diverses : activité **ponctuelle** (demi-journée ou journée), **récurrente** de manière hebdomadaire et sous la forme de **séjours verts** intégrant des cours d'écologie et d'agronomie, ainsi que de stages.

Il serait également un lieu d'éducation à la nature par l'**observation et l'expérimentation** destiné à tous les niveaux éducatifs, de l'école maternelle et primaire à l'enseignement supérieur, sous des formats de fréquentation adaptés (visites, activités récurrentes, séjours verts et stages...).

2.3.2 Saclay à Grignon : semaine Grignonnaise, Université d'été des Agros, projets tuteurés, stages et supports de césures

Grignon et AgroParisTech doivent rester liés. En effet, pour que les ingénieur.e.s agronomes disposent de suffisamment d'outils pour faire face à la crise écologique, il nous paraît important que l'enseignement d'AgroParisTech demeure fondé sur l'assimilation des compétences pratiques indispensables à cette formation. Comment faire de l'écologie, de l'agronomie et de l'alimentation si l'on est coupé de notre objet d'étude ? Nous voulons élargir cette considération aux autres écoles d'environnement présentes sur le plateau et à Versailles. La formation doit comprendre une dimension concrète et le site de Grignon permettra aux élèves une immersion dans des systèmes agroécologiques dont les acteur.rice.s présentent une grande diversité sociale (chantier d'insertion, public des structures d'accueil et des lieux pédagogiques...). Ce lien est aussi la condition *sine qua non* de la participation des étudiants au projet sur le long terme.

Cela pourra se concrétiser d'une part par l'instauration d'une **semaine Grignonnaise**, rassemblant à Grignon tous les élèves d'AgroParisTech et d'autres écoles. Chaque année voire chaque semestre, les étudiant.e.s seraient logé.e.s sur le site. Cette semaine permettra de **mettre en pratique ce qui a été étudié** au cours du semestre ou de l'année, dans le domaine de l'élevage, de la transformation et de la grande culture, à la ferme, dans celui du maraîchage, dans les jardins, ainsi que ceux de l'écologie, de la foresterie et de la pédologie, dans la forêt. Les soirées créeront du lien entre les professeur.e.s et les élèves dans une optique inter-promotion et inter-générationnelle.



Une **Université d'été** y sera aussi créée, accessible aux élèves de grandes écoles, de faculté, et de toute formation en agriculture et agro-alimentaire, aux Alumnis d'Agro, aux enseignant·e·s-chercheur·se·s, chercheur·se·s, technicien·ne·s et doctorant·e·s, ainsi qu'aux enseignant·e·s du secondaire. Cet événement fournira un espace et un temps de réflexion collective sur le futur de notre agriculture, alimentation et sur les transitions en général.

Des projets tuteurés, des stages et des supports de césures pourraient également être proposés:

Pour donner un exemple, des enseignant·e·s d'AgroParisTech ont proposé la mise en place projet de conception et d'évaluation de systèmes de cultures "Agroécologiques" par les étudiant.es. Les premières promotions pourraient concevoir des systèmes de cultures innovants, et tous les ans, les promotions suivantes pourraient acquérir des données pour les évaluer. Ce serait un support intéressant pour les enseignements à condition que les questions relatives aux transports soient traitées scrupuleusement.

2.3.3. Muséum de Grignon : musée du vivant, jardin botanique médicinal, conservatoire de souches, maison des savoirs agricoles, arboretum

Dans une dynamique d'ouverture au public, de recherche participative et de pédagogie autour de l'agriculture, nous souhaitons **inscrire et diffuser le patrimoine scientifique, agronomique matériel et immatériel** de Grignon dans un **Museum**. Nous voudrions unifier les collections d'AgroParisTech au sein d'un Musée du Vivant; pourrait être ajouté à cela une partie de la collection disponible au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris qui nous a été proposée. Un tel projet sera mené en prenant en compte les capacités du site de Grignon.

Pour améliorer la capacité d'adaptation au changement climatique d'une part et dans un cadre de médiation scientifique d'autre part, nous ambitionnons de mettre en place un conservatoire d'espèces végétales locales. Il aura pour vocation de préserver la diversité génétique jadis présente dans nos campagnes. Ce conservatoire doit fonctionner en synergie avec le jardin botanique. Il permettrait de sensibiliser aussi sur les problématiques de **diversité génétique en agriculture et sur l'histoire de l'agriculture intensive**.

L'agriculture, sous la pression du productivisme et de l'intensification de la production, s'est mécanisée, homogénéisée et s'est reposée sur l'usage des énergies fossiles. Elle a ainsi perdu une part de la diversité de ses techniques, faisant disparaître des savoirs et des outils anciens. Or, le retour à des méthodes agricoles "artisanales" et naturelles, indispensable à la transition agroécologique et à la décarbonisation de l'agriculture, nécessite de se les réapproprier. Nous souhaitons donc mettre en place une **maison des savoirs agricoles**, pour collecter et conserver la **mémoire des techniques agricoles et de l'usage de leurs outils**. De nombreuses personnes d'origine étrangère sont aussi détentrices de pratiques agricoles spécifiques à leur pays d'origine et qu'il serait intéressant de conserver.

De plus, nous souhaiterions mettre en place un jardin botanique médicinal, ouvert au public afin de sensibiliser les visiteurs aux **pouvoirs des plantes, selon une approche scientifique**.

Enfin, nous souhaiterions remettre en état et proposer des visites libres de **l'arboretum, du musée du vivant**, mais aussi des expositions permanentes de l'histoire de l'écologie, l'histoire de Grignon, des expositions temporaires sur les grandes actualités de la recherche, activités pédagogiques, visites scolaires et d'entreprises. Le facteur limitant de cet ensemble de projets est évidemment le personnel disponible.

2.4. Volet Environnemental

Le parc de Grignon a bénéficié d'une préservation particulière de par son statut de parc d'une école et de la présence de laboratoires de recherche. Il présente ainsi une riche biodiversité fondée sur ses caractéristiques pédologiques et topographiques particulières : il se situe actuellement dans une zone classée ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique de type II).

Certaines parties rares sont donc à protéger. Il s'agit en particulier des zones humides du coteau de la Défonce et des abords du Ru de Gally, qui sont précieuses d'un point de vue écologique. La Côte aux buis présente un intérêt particulier, car elle est la seule zone forestière au Nord de la Loire où des buis poussent naturellement, bien que son avenir soit compromis par un papillon parasite. Cependant, des zones de libre évolution peuvent être des outils de recherche intéressants, notamment dans le cadre d'études de l'évolution des niches écologiques forestières, en relation avec les perturbations subies et en particulier leur évolution due au réchauffement climatique

Objectifs :

- **Préserver, aménager et protéger** les espaces naturels du parc de Grignon.
- **Favoriser la biodiversité et la résilience** de ses écosystèmes.
- **Étudier** son évolution.

Il nous semble incontournable de considérer, en amont d'un projet, sa dimension environnementale. Ainsi, nous voulons également être force de proposition sur la gestion écologique des milieux naturels et artificialisés, ainsi que sur les leviers d'action permettant au site de s'inscrire dans un fonctionnement en circuit fermé, autant que possible. La réduction des émissions de déchets, le recours minimal à l'artificialisation des milieux naturels, l'intégration de la biodiversité dans l'aménagement du bâti, la réduction des émissions de déchets sont, selon nous, essentiels à prendre en compte dans les choix qui se feront pour Grignon.

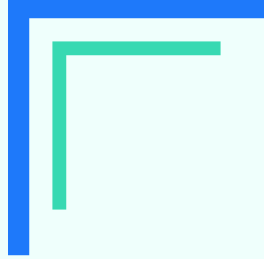
2.4.1. Préservation et aménagement du site

2.4.1.1. Opération Réensauvagement Grignon

La protection de la biodiversité suppose de la respecter et de mettre en place les conditions propices à son développement. Pour cela, nous proposons un vaste projet de libre évolution dans les forêts Grignonaises qui sont actuellement peu fréquentées et de ce fait, assez préservées. Les zones de forêt en libre évolution (ASPAS) démontrent de plus en plus leur importance pour le maintien et la régénération de la biodiversité. Ainsi, nous voudrions tout d'abord **réguler et régler l'accès à certaines zones** pour préserver leur faune et leur flore (forêt de la Défonce). Nous souhaitons également protéger les secteurs sensibles du parc en délimitant strictement leur accès au moyen de cheminements aménagés

Nous souhaitons aussi que **l'entretien de la forêt de Grignon** réponde davantage à des objectifs de préservation de l'écosystème forestier plutôt qu'à la production de bois. De plus, il serait intéressant d'étudier les cycles biogéochimiques des écosystèmes forestiers franciliens dans leur rôle de stockage de carbone et d'élaborer des pratiques de foresterie améliorant celui ci.

Dans les zones utilisées pour l'agriculture ou les zones bâties, nous voudrions redonner place à la végétalisation de zones enherbées, favoriser l'installation de la faune par l'installation de nichoirs, de tas de pierres, de mares, par la plantation de haies fruitières, la taille d'arbre en têtards.



Enfin, nous souhaitons redonner à la rivière qui traverse Grignon la forme et la fonctionnalité qu'elle avait jadis. Ainsi, nous voudrions que le Ru de Gally soit reméandré au moins sur une partie de son cours et que la parcelle de l'étang redevienne une zone humide, potentiellement riche de biodiversité.

A ce titre, il nous paraît important que la biodiversité du site soit documentée et suivie. Dans la mesure du possible, les souches cultivées et les arbres fruitiers plantés proviendraient de souches anciennes diversifiées afin d'associer l'activité agricole à un **conservatoire d'espèces anciennes**.

2.4.1.2. Opération gestion participative et sensibilisation

La gestion en taillis sous futaie de la forêt du domaine de Grignon constitue une véritable opportunité pour sensibiliser les habitant.e.s à la science forestière. Entre complément à des panneaux pédagogiques expliquant les enjeux de la forêt et de sa gestion, nous proposerons des ateliers de coupe de bois en taillis. L'objectif est double : permettre à tous.tes de participer à l'entretien d'une forêt et autoriser les personnes participant à ces travaux sylvicoles à récolter le bois.

Plus largement, nous projetons de mettre en place **des circuits pédagogiques** qui canaliseront la circulation du public et informeront les randonneurs sur l'écologie et la pédologie du site.

2.4.2. Réduction des externalités négatives du site

2.4.2.1. Opération Sobriété : une organisation collective

Afin de réduire les émissions de déchets et l'utilisation d'énergies fossiles, nous voudrions que le règlement du site et l'organisation des activités dans le site suivent une méthodologie qui vise à une utilisation raisonnée du chauffage, de l'électricité et une réduction au maximum des déchets non recyclables.

Ainsi, nous souhaitons l'implantation d'un système de vélo en libre accès entre Grignon et Plaisir Grignon, utilisant des vélos de récupération rénovés. Plus largement, concernant les problématiques de desserte et de transport, nous proposons de relier Grignon à la gare de Plaisir-Grignon et éventuellement à d'autres villes alentour comme Versailles, par des lignes de bus. Par exemple, nous proposons de relier Grignon (et Plaisir) à Saint Germain en Laye par une ligne de bus, un détournement de la ligne 4 permettrait également de relier Grignon au quartier défavorisé du Valibout à Plaisir. Bien évidemment, nous pensons qu'une réflexion avec les mairies et collectivités pourrait mener aux solutions les plus intéressantes. Il nous semble également nécessaire de mettre en place une plateforme de covoiturage spécifique ouverte aux acteur·rice·s intervenant sur Grignon et aux publics le fréquentant.



2.4.2.2. Opération Cyclicité du système Grignon

Réduire, éviter ou compenser les déchets ne règle pas le problème dans sa totalité. L'économie circulaire constitue en ce sens une approche permettant de reconsidérer le fonctionnement de nos infrastructures et nos vies. Nous voudrions que les déchets organiques que nous émettons deviennent une richesse pour les sols, en les valorisant. Ainsi, il est possible d'utiliser les urines et les matières fécales, les déjections animales de la SHG et de la ferme de Grignon, ainsi que les digestats du méthaniseur de la ferme de Grignon pour fertiliser les cultures. Il pourrait être imaginé un système de production de bois raméal fragmenté, utilisé comme amendement organique, par prélèvement des tiges sur les haies.

Nous souhaitons aussi impliquer les communes alentour pour mettre en place des déchèteries organiques : la collecte des bacs à compost collectifs qui seraient installés dans ces communes et la récolte des surplus non utilisés des composteurs individuels pourrait assurer au site de Grignon un approvisionnement en compost important. Un bac de compost collectif pourrait aussi être installé à l'entrée du site de Grignon. Au-delà de la fertilisation des cultures, la mise en œuvre de cette méthode permettrait de construire un espace d'expérimentation et de démonstration sur la question de la valorisation des déchets, en tant que fertilisants agricoles. Ceci contribuera à démocratiser l'utilisation des déchets dans la production de nourriture et l'amélioration des sols.

Nous voudrions qu'un intérêt tout particulier soit porté à la réparation, à la rénovation plutôt qu'au remplacement de matériels défectueux et que les eaux de pluies tombant sur les toits soient récupérées.

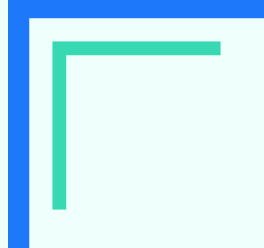
2.5. Volet Economique

La viabilité économique est essentielle à la réalisation de tout projet. S'il nous paraît nécessaire que la rénovation du site soit subventionnée par l'État, son fonctionnement sera financé par ses propres recettes : appels à projets, activités associatives, événements festifs et culturels, conférences, expositions constituent de premiers éléments de réponse.

La production de légumes est insuffisante en Yvelines et Grignon pourrait, à son échelle, participer à combler cette lacune. De plus, ce projet comprend une dimension importante en termes d'inclusion sociale, propre à faire naître des circuits coopératifs et solidaires et à amener le public à y participer. Enfin, la renommée du site participera à promouvoir les nouvelles formes de son activité. Un projet concernant la valorisation de la production forestière est aussi en cours de réflexion.

Objectifs :

- Concevoir une structure **économiquement viable** notamment en produisant des biens et des services.
 - La production agricole devra être en cohérence avec l'ensemble du site (activité actuelle de la ferme, candidat et forêt). Elle accroîtra l'autonomie alimentaire du site et des communes environnantes en privilégiant les **circuits courts** et s'intégrera dans le réseau économique local.
 - La production agricole intégrera un dispositif de réinsertion sociale subventionné.
 - Une coopérative d'outils sera mise en place.
 - La recherche sera menée dans le cadre d'appels à projets financés.



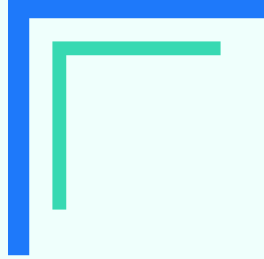
Premièrement, nous souhaiterions à terme mettre en place une fondation pour pouvoir financer les différentes activités proposées sur le site, qu'elle soit proposée dans ce projet ou non. Le modèle de la fondation nous permettra de récolter des dons défiscalisés de groupes et particuliers privés, afin de recevoir des recettes nécessaires au fonctionnement du projet d'intérêt général.

Nous souhaitons réaliser une production maraîchère bio, permaculturelle, la moins mécanisée possible sur les terrains mis à disposition par la ferme de Grignon et la valoriser au sein de **circuits courts** (AMAP...), en fournissant des **établissements publics** (crèches, écoles, collèges, lycées, Ehpad...) et en utilisant le **circuit commercial de la ferme**.

Nous désirons produire des recettes grâce aux musées, à des colloques privés, événements de mariages et d'anniversaires, location de salle, fête ou petit festival, éventuelles expositions temporaires...

Nous désirons également remettre en service des **productions abandonnées** comme les **champignonnières** dans la pierrière proche de la SHG, ou expérimenter de nouvelles cultures originales adaptées aux conditions pédo-climatiques du site.

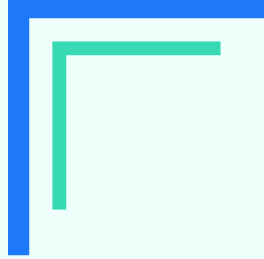
Cette production devra s'inscrire dans une autonomie quant aux intrants de biomasse et de fertilisants. Ainsi, nous voulons favoriser **l'économie circulaire à l'échelle du site et au-delà**, dans les communes environnantes. Il s'agit par exemple de la valorisation des **déchets verts** (branchages, herbages) à l'échelle du site pour fabriquer du paillage et assurer un apport en matière organique. Il serait aussi envisageable de négocier avec la ferme de Grignon pour utiliser une partie de son fumier comme fertilisant organique. Ceci suppose aussi une **recentralisation du compost** à l'échelle du site.



La production maraîchère intégrera des salarié·e·s en réinsertion et leurs encadrant·e·s. En effet, le **statut associatif** de notre projet le rend éligible aux **importantes subventions** allouées dans un tel cadre. Ainsi, notre volonté de faire de Grignon un lieu d'intégration sociale rendra aussi la structure viable grâce à ce **financement public**.

Il sera possible de **diversifier l'activité des salarié·e·s**, en leur proposant de participer à l'entretien forestier, à l'entretien de l'arboretum, du jardin pédagogique, du parc en général ainsi que de prendre part à la recherche participative. Ainsi, la **production agricole sera contrôlée afin de ne pas sortir du cadre associatif** et cette diversification favorise aussi l'insertion réussie de ces salarié·e·s.

Les **travaux de recherche sur le site** seront financés par le biais de réponses à des **appels à projet de recherche**.




Nous avons identifié quelques sources de financement permettant d'assurer le fonctionnement adéquat au site.

- Aides de la PAC
 - Aide de base,
 - Aide spécifique aux GIEE (Groupements d'intérêt économique et environnemental), du côté des Fonds structurels européens ;
- Aides du FEDER (Fonds européen de Développement Régional) et du FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) :
 - PEI agri : partenariat européen pour l'innovation en agriculture destiné à mettre le monde de la recherche en lien avec les agriculteurs,
 - LIFE qui soutient les projets de démonstration de programmes pour l'environnement,
 - programme LEADER destiné à soutenir les projets pilotes en zone rurales ;
- Aides spécifiques provenant de collectivités territoriales (Conseil Régional, Communauté de communes...), voire avec la DDT ;
- Aides spécifiques au développement agricole, notamment par le CIVAM Ile-de-France (chambre d'agriculture et les alternatifs à celle ci)
- Aides provenant d'organes de développement agricole et de fondations comme la fondation CARASSO, European Foundation for Climate, la Fondation Nicolas Hulot, la Fondation de France ...
- Réponse à un appel à projet PNA (questions d'insertion sociale), appel à projet ADEME, CO3, projet économie circulaire, plan de relance Ademe.

Il serait souhaitable de porter un statut de PTCE (pôle territorial de coopération économique), afin de s'intégrer au mieux dans le tissu économique territorial.

Après de nombreux échanges avec Dominique TRISTANT, le directeur de la ferme de Grignon, nous avons pu préciser des parcelles sur lesquelles le maraîchage serait privilégié.



REMERCIEMENTS

Ce projet a été monté par une méthodologie participative basée sur des entretiens en visioconférence et sur le dialogue étudiant dans une première phase de sa conception. Y ont participé Thomas CLERC, Charlotte COOREVITS, Yseult CLANET, Boris VILTER, Lola SOUBEYRAND, Maé SOULET et Romance FERREY. Dans une seconde phase, des groupes d'étudiant.e.s ont été formé.e.s pour approfondir des points clés du projet. Cette phase a été coordonnée par Romance FERREY et Yseult CLANET et de nombreux.ses élèves y ont participé: Jeanne GERMANICUS, Louise DALMASSO, Eulalie COINTE, Marion LEVRAUD, Roxanne GUEVILLE, Rita BARLES, Alex TREMBLAY, Chloé COSSIN, Auriane MEILLER, ...
Le projet à été finalisé par Xavier DWORNICZEK, Manon KISTER, Eva SOUTY, Romance FERREY, Solenn CHAUVEL, Alice COPIE, Auriane MEILLER, Pauline ALLANO, Hugo DELORME et Boris VILTER.

Avec l'aide de :

Dominique Tristant, directeur de la ferme de Grignon, Gilles Trystram, ancien directeur de AgroParisTech

CARMA : Dominique Piquard, présidente. Robert Spizzichino, ancien président. Baptiste, architecte

Baptiste Soubra (Ingénieurs Sans Frontières); Dorian Spaak (Directeur Terre et cité); Monique Toutou, Julien Constant (CGT Yvelines); Juliette Peres (fondatrice Fab'lim); Marie Martinez (Plaine de Versailles), Jean René Larnicol (Terre de Lien); Fabienne Pouyadou (Arozoaar, Jardin de Cocagne); Alain Gentilini (Villages d'Yvelines en transition); Valérie Froissart (vitrine du développement durable); Xavier Verzat, Sébastien Cheruy (ATD quart monde), Pierre Antoine Grislain (Restos du coeur)

AgroParistech/INRAe Grignon : Christine Aubry, Aurélie Trouvé, Sophie Devienne, Claire Chenu, Ivan Sache, Alain Havet, Pierre-Alain Jayet, Antoine Gardarin, Baptiste Grard, François Léger, Michel Bertrand, Philippe Cambier, Pierre Benoit, Jean-Baptiste Duclos, Maia David, Kevin Morelle, Cyril Girardin, Philippe Cambier, Harlod Levrel, Jean Vincent, Sabine Houot, Jean Roger-Estrade, Catherine Béal, Elodie Popena, Louis-Georges Soler

Florence Carre (INERIS), Battle Karimi (Novasolexpert), Pierre Henri Guyon (MNHN), Paul Viale (Ancien directeur AgroParisTech).